BODACC

BULLETIN OFFICIEL DES
ANNONCES CIVILES ET COMMERCIALES
ANNEXÉ AU JOURNAL OFFICIEL DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREMIER MINISTRE
Liberté
Égalité
Fraternité
Direction de l'information légale et administrative

DIRECTION DE L'INFORMATION LÉGALE ET ADMINISTRATIVE
26, rue Desaix, 75727 PARIS CEDEX 15
www.dila.premier-ministre.gouv.fr
www.bodacc.fr
-

BODACC « A »

Annonce n° 710

35 – ILLE-ET-VILAINE

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE DE ST-MALO

Ventes et cessions

432 371 342 RCS Saint-Malo.
CORDON ELECTRONICS.
Forme : Société par actions simplifiée.
Capital : 2000000.00 EUR.
Adresse : Zone Artisanale des Alleux, 22100 Taden.
Oppositions : Art. L.236-15 du code de commerce.
Commentaires : Évaluation de l'actif et du passif dont la transmission à la société absorbante est prévue: Actif: 586.37 € Passif: 42.281,19 € Rapport d'échange des droits sociaux: Conformément aux dispositions de l'article L.236-3, II du Code de commerce et dès lors que la société absorbante dédient et détiendra, au jour du dépôt au greffe du Tribunal de commerce du présent traité, la totalité des parts sociales représentant la totalité du capital de la société absorbée, il ne sera pas procédé à l'échange des parts sociales de la société absorbée contre des parts sociales de la société absorbante. Il n'y donc pas lieu à émission de titres de la société absorbante contre les parts sociales de la société absorbée, ni à augmentation du capital de la société absorbante. En conséquence, il n'y a pas lieu à déterminer un rapport d'échange. Montant prévu de la prime de fusion: La différence entre la valeur nette des biens et droits apportés, soit (41 694.82) euros, et la valeur comptable dans les livres de la société absorbante de 2.000 parts sociales de la société absorbée dont elle était propriétaire (soit 0 euros) différence par conséquent égale à (41 694.82) euros. Cette différence constituera un mali de fusion, analysé comme étant un vrai mali, et devant être comptabilisé en charges dans le résultat financier. Date du projet commun de fusion: 14 novembre 2024 Date et lieu du dépôt au RCS au titre de chaque société participante: le projet de fusion a été déposé au RCS de SAINT MALO le 15 novembre 2024 pour la société CORDON ELECTRONICS et pour la société CORDON REUNION..